

*Jean - Robert OHANIAN - Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
75, Boulevard Henri FABRE - 13012 MARSEILLE*

ESPACE JEUNES SEPTÈMES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Espace Jeunes Septèmes
Place Didier TRAMONI
13240 SEPTÈMES LES VALLONS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de Commissaire aux Comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 14 Juin 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Espace Jeunes Septèmes tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Espace Jeunes Septèmes à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la continuité d'exploitation de l'Espace Jeunes Septèmes nous apparaît dépendre de sa capacité de gestion de développement de nouvelles ressources de financement et du maintien de son équipe d'animation.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous précisons que nous nous sommes attachés à vérifier que les règles et méthodes comptables étaient respectées et identiques à celles appliquées à l'exercice précédent. Le poste subventions de fonctionnement a retenu particulièrement notre attention. L'analyse du contrôle interne nous a amené à effectuer des contrôles substantifs étendus sur les opérations concernées. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous estimons que le rapport financier donne une information appropriée sur la situation de l'association au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité d'exploitation. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

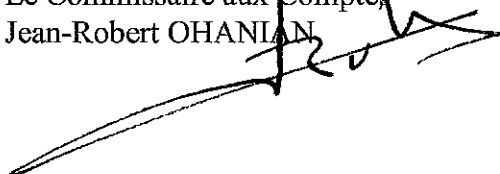
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 12 Mai 2014

Le Commissaire aux Comptes
Jean-Robert OHANIAN



Bilan et compte de résultat

BILAN ACTIF

Le 18/04/2014

Dossier : EJS ESPACE JEUNES SEPTEMES

Etabli en Euro	01/01/2013 - 31/12/2013 12 mois			31/12/2012 12 mois
	Brut	Amort & prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 252,02	1 252,02		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	310,69	310,69		
Autres immobilisations corporelles	62 964,17	38 614,77	24 349,40	20 846,87
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total (I)	64 526,88	40 177,48	24 349,40	20 846,87
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	41 948,00	7 740,00	34 208,00	30 031,42
Autres créances	23 970,00		23 970,00	17 068,00
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	66 986,24		66 986,24	67 569,23
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	195,00		195,00	195,00
Total (II)	133 099,24	7 740,00	125 359,24	114 863,65
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursements des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (0 à V)	197 626,12	47 917,48	149 708,64	135 710,52

Bilan et compte de résultat

BILAN PASSIF

Le 18/04/2014

Dossier : EJS ESPACE JEUNES SEPTEMES

Etabli en Euro	01/01/2013 - 31/12/2013 12 mois	01/01/2012 - 31/12/2012 12 mois
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	43 942,96	43 942,96
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 286,74	2 286,74
Report à nouveau	-5 767,10	23 938,85
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	-202,43	-29 705,95
Subventions d'investissement	30 783,88	27 218,49
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	71 044,05	67 681,09
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	10 000,00	7 500,00
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	10 000,00	7 500,00
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 578,12	4 858,99
Dettes fiscales et sociales	43 710,86	44 174,91
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 375,61	11 495,53
Comptes régul.		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	68 664,59	60 529,43
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	149 708,64	135 710,52

Bilan et compte de résultat
COMPTE DE RESULTAT EN LISTE (1/2)

Le 18/04/2014

Dossier : EJS ESPACE JEUNES SEPTEMES

Etabli en Euro	01/01/2013 - 31/12/2013 12 mois			31/12/2012 12 mois
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - de biens				
: - de services	18 841,00		18 841,00	10 890,00
Chiffres d'affaires nets	18 841,00		18 841,00	10 890,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			237 758,91	201 172,44
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			19 470,00	8 471,02
Autres produits			7 060,02	1 839,16
Total des produits d'exploitation (I)			283 129,93	222 372,62
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douanes)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de mat. premières et aut. approv. (y compris droits de douanes)				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			75 452,54	63 597,30
Impôts, taxes et versements assimilés			7 804,86	6 979,53
Salaires et traitements			119 317,98	117 883,19
Charges sociales			49 114,15	46 313,10
Dotations d'exploitation				
Sur immo. Dot. aux amort.			7 990,39	1 838,31
Sur immo. Dot. aux prov.				
Sur actif circulant : Dot. aux prov.				7 740,00
Pour risques et charges : Dot. aux prov.			10 000,00	7 500,00
Autres charges			110,00	1 150,42
Total des charges d'exploitation (II)			269 789,92	253 001,85
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			13 340,01	-30 629,23
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			648,08	424,03
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			648,08	424,03
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			648,08	424,03
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			13 988,09	-30 205,20

Bilan et compte de résultat
COMPTE DE RESULTAT EN LISTE (2/2)

Le 18/04/2014

Dossier : EJS ESPACE JEUNES SEPTEMES

Etabli en Euro	01/01/2013 - 31/12/2013 12 mois	01/01/2012 - 31/12/2012 12 mois
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	676,92	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		499,25
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	676,92	499,25
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 867,44	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	14 867,44	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-14 190,52	499,25
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	284 454,93	223 295,90
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	284 657,36	253 001,85
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-202,43	-29 705,95

REGLES ET METHODES COMPTABLES

ESPACE JEUNES SEPTEMES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, en l'occurrence le plan comptable général 1999 ainsi que le règlement numéro 99.01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, et dans le respect du principe l'image fidèle, de la comparabilité et de la permanence des méthodes, de la continuité de l'activité (PCG.art.120-1).

Le bilan de l'exercice présente un total de 149.708,64 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 284.454,93 euros et un total charges de 284.657,36 euros, dégageant ainsi un résultat de (202,43 euros.)

L'exercice considéré débute le 1^{er} janvier 2013 et finit le 31 décembre 2013.
Il a une durée de douze mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base (PCG.art.120-2 et art.120-3) :

- régularité,
- sincérité,
- importance relative,
- prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Options retenues dans les traitements des actifs dans le cadre du règlement CRC 2004-06

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Les intérêts des capitaux empruntés pour financer un actif ne sont pas activés.

Les frais de développement sont comptabilisés en charges.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens et de la durée d'usage des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires et financiers. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La décomposition des immobilisations antérieures au 1er Janvier 2005 n'a pas trouvé à s'appliquer. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

* concessions et droits similaires	1 à 5 ans
* installations, agencements, aménagements sur constructions	10 ans
* matériel et outillage	5 ans
* installations, agencements, aménagements divers	10 ans
* matériel de transport	5 ans
* matériel de bureau et matériel informatique	1 à 3 ans
* mobilier	10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Subventions d'investissement

En raison des contraintes de fonctionnement inhérentes aux activités des associations d'animation, l'ensemble des immobilisations ne sont pas renouvelables par l'association. De ce fait, les subventions d'investissement sont inscrites dans les comptes de classe 13 "subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables" et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés.

L'association a décidé d'appliquer les recommandations préconisées par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables mentionnés dans le guide "Associations". Les quotes-parts des subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice sont comptabilisées sur le compte 7571 "quotes-parts des subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'association". Cette imputation permet de faire figurer en résultat d'exploitation les dotations d'amortissement et les quotes-parts de subventions d'investissements. Seules les quotes-parts de subventions d'investissement afférentes à des biens sortis en cours d'exercice figureront en résultat exceptionnel.

Engagements indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées à partir des effectifs réels de l'association à la fin de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté acquise à cette date. Elles sont mentionnées pour leurs montants bruts chargés dans l'annexe des comptes annuels et ne sont pas enregistrées en comptabilité. Leur calcul tient compte des accords conventionnels et du Code du travail.

Annexe à la déclaration No 2054

Immobilisations du 01/01/2013 au 31/12/2013

Le 18/04/2014

Dossier : EJS ESPACE JEUNES SEPTEME

Page N° 1/1

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice		Augmentations				
				Réévaluation		Acquisitions poste à poste		
Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I	KA		KB		KC	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	2 980,24	KE		KF	
Terrains			KG		KH		KI	
Constructions	Sur sol propre		KJ		KK		KL	
	Sur sol d'autrui		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements ...		KP		KQ		KR	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			KS	310,69	KT		KU	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements ...		KV	4 547,67	KW		KX	
	Matériel de transport		KY	38 503,92	KZ		LA	9 500,00
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		LB	8 419,66	LC		LD	1 992,92
	Emballages récupérables et divers		LE		LF		LG	
TOTAL III			LN	51 781,94	LO		LP	11 492,92
TOTAL GENERAL (I + II + III)			OG	54 762,18	OH	0,00	OJ	11 492,92
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice		Valeur d'origine en fin d'exercice		
		Virement poste à poste	Cession ou mise hors service					
Frais d'établissement, de recherche et de		TOTAL I	LT		LU		1W	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	LV	1 728,22	LW	1 252,02	1X	1 252,02
Terrains			LX		LY		1Z	
Constructions	Sur sol propre		MA		MB		MC	
	Sur sol d'autrui		MD		ME		MF	
	Installations générales, ...		MG		MH		MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			MJ		MK	310,69	ML	310,69
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, ...		MM		MN	4 547,67	MO	4 547,67
	Matériel de transport		MP		MQ	48 003,92	MR	48 003,92
	Mat. de bureau et info.,		MS		MT	10 412,58	MU	10 412,58
	Emballages récup. et divers		MV		MW		MX	
TOTAL III			NG		NH	63 274,86	NI	63 274,86
TOTAL GENERAL (I + II + III)		0,00	OK	1 728,22	OL	64 526,88	OM	64 526,88

Annexe à la déclaration No 2055

Amortissements du 01/01/2013 au 31/12/2013

Le 18/04/2014

Dossier : EJS ESPACE JEUNES SEPTEME

Page N° 1/1

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. aff. aux élém. sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement, de recherche ...	TOTAL I	PA		PB		PC		PD	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	2 980,24	PF		PG	1 728,22	PH	1 252,02
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Installations générales, ...	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage ...		PZ	310,69	QA		QB		QC	310,69
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, ...	QD	4 547,67	QE		QF		QG	4 547,67
	Matériel de transport	QH	21 107,90	QI	4 903,58	QJ		QK	26 011,48
	Mat. de bureau et info., mobilier	QL	4 968,81	QM	3 086,81	QN		QO	8 055,62
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	30 935,07	QV	7 990,39	QW		QX	38 925,46
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	33 915,31	OP	7 990,39	OQ	1 728,22	OR	40 177,48

CADRE B VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						CADRE C MVTS AFFECTANT LA PROV. POUR AMORT. DEROG.			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels	Dotations		Reprises	
Frais	TOTAL I	QY		2J		2K		2L	
Autres immo. incorp.	TOTAL II	QZ		2N		2P		2R	
Terrains		RA		RB		RC		2T	
Constructions	Sur sol propre	RD		RE		RF		2V	
	Sur sol d'autrui	RG		RH		RI		2X	
	Inst. générales...	RJ		RK		RL		2Z	
Inst. techniques, mat. et outillage		RM		RN		RO		3B	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales...	RP		RQ		RR		3D	
	Mat. de transport	RS	4 903,58	RT		RU		3F	
	Mat. bureau info	RV	1 468,79	RW	1 618,02	RX		3H	
	Embal. récup. ...	RY		RZ		SA		3K	
TOTAL III		SB	6 372,37	SC	1 618,02	SD		SE	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		SG	6 372,37	SH	1 618,02	SJ	0,00	SK	0,00
								SL	0,00

PROVISIONS ESPACE JEUNES SEPTEMES 2013

	Solde 31/12/N-1	Augmentations	Diminutions	Solde 31/12/N
Provisions sur créance usagers et financeurs	7740,00	0,00	0	7740,00
TOTAL	7740	0	0	7740

2013

CREANCES ET DETTES ETAT ET ORGANISMES SOCIAUX

	CREANCES	DETTES
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	0	7887
Personnel et congés à payer	0	7887
DETTES FISCALES ET SOCIALES	0	35824,00
URSSAF	0	20061,00
ICIRS		512,00
IRCANTEC		2197,00
CNP		1240,00
MEDECINE DU TRAVAIL		173,00
Charges sociales sur congés et précarité à payer		3282,00
Taxe sur les salaires		5736,00
UNIFORMATION		2138,00
Charges fiscales sur congés et précarité à payer		485,00
Fournisseurs ET COMPTES RATTACHES	0,00	10578,00
Fournisseurs	0	10578,00
Fournisseurs factures non parvenues		
Fournisseurs avoir non parvenu		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	41948,00	12765,00
CLIENTS	41948	12765,00
Clients factures à établir		
clients avoir à établir		
AUTRES CREANCES ET AUTRES DETTES	23970	1611
Bourses jeunes actions		
Regies animateurs		1611
Produits à recevoir	23970	
Charges à payer		

SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS SOLDES A PERCEVOIR

CUM	4800,00
ETAT	
CAF ALSH Liquidation 2012	1252,94
REGION PACA	14000,00
REGION CYBER 2013	10000,00
REGION EUROPEEN ET CITOYEN	4000,00
CONSEIL GENERAL 13	20748,00
2013 CG13 CUCS	10500,00
2011 SOLDE STAGES SPORTIFS	7740,00
2012 EQUIPEMENT CYBER	2508
MAIRIE	2000
	0,00

42800,94

SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS A REVERSER

CUM	
ETAT	0,00
	0,00
CAF	14017,44
REGION PACA	
	0,00
	0,00
	0,00
	0,00
	0,00
	0,00
Conseil Général	
	0,00
MAIRIE	0,00
	0
	0

14017,44

Rémunérations cadres dirigeants, bénévoles ou salariés

En application de l'article 20 de la Loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux 3 plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés, s'est élevé à la somme de 0 euro pour l'année 2013.

EFFECTIF MOYEN EN 2013

Cadre : 0
Non Cadre : 3
Vacataire/ CAE : 1

TOTAL : 4

	DIF HEURES	horaires annuels	Equivalent TP
ANIMATEUR ALSH	26	1133.00	0.62
SECRETAIRE COMPTABLE	120	1820.04	1.00
ANIMATEUR JEUNES	80	1820.04	1.00
ANIMATEUR COORDINATEUR	120	1820.04	1.00
ANIMATEURS VACATAIRES	0	668.00	0.37
TOTAL	346	7261.12	3.99

TEMPS PLEIN ANNUEL 1820,04 HEURES

PERMANENTS	3
VACATAIRES	1
EFFECTIFS EQUIVALENT TEMPS PLEIN	4

CAPITAUX PROPRES ESPACE JEUNES SEPTEMES 2013

	Solde 31/12/N-1	Augmentations	Diminutions	Solde 31/12/N
Fonds Associatifs sans droit de reprise	34720,00			34720,00
Subvention d'investissement affectée à des biens renouvelables	9223			9223,00
Réserve de trésorerie	2287			2287
Reports à nouveau (solde débiteur)	0	5767		5767
Reports à nouveau (solde créditeur)	23939,00		23939	0,00
Résultat de l'exercice créditeur				0
Résultat de l'exercice débiteur	29706,00	202	29706	202

FONDS DEDIES ESPACE JEUNES SEPTEMES 2013

	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles	Fonds restant à engager en fin d'exercice
FONJEP Séjour Sénégal	7500,00	7500,00	0	0,00
REGION Européen et citoyen			10000	10000,00
TOTAL	7500,00	7500,00	10000,00	10000

IMMOBILISATIONS

Le matériel immobilisé est inscrit dans nos comptes à sa valeur d'acquisition

CATEGORIE	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'IMMOBILISATION
MOBILIER DE BUREAU	LINEAIRE	10 ANS
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	LINEAIRE DEGRESSIF	1 AN 3 ANS
CONCESSION ET LICENCE	LINEAIRE	1 AN 5 ANS
MATERIEL OUTILLAGE D'ACTIVITES	LINEAIRE DEGRESSIF	5 ANS
AGENCEMENT ET TRAVAUX	LINEAIRE	10 ANS
MATERIEL DE TRANSPORT	LINEAIRE	5 ANS

2013

ENGAGEMENTS ET INDEMNITES DE DEPART RETRAITE

SALARIES	Brut 01/2014	Chg. soc. 01/2014	RET 1/4	Date d'entrée	ancienneté an révolu	Indemnités depart ret	% patronales	Charges soc. s/depart ret	Taxe / sal 4,25%	Format. cont. 1,90%
ANIM. COORDINATEUR	2 655,12	1 117,47	663,78	01/11/2003	21	16373,24	42,09	6891,07	695,86	311,09
SECRETAIRE COMPTA	2 631,20	1 106,43	657,80	05/10/2000	19	14471,60	42,05	6085,37	615,04	274,96
ANIM. JEUNES	2 010,84	819,70	502,71	01/06/2009	4	2010,84	40,76	819,70	85,46	38,21
			1824,29		44,00	32855,68		13796,14	1396,36	624,26

TOTAL ENGAGEMENT RETRAITE 48672,44



Le Maire
 Vice-Président de la Communauté Urbaine
 Marseille Provence Métropole

Attestation de contributions volontaires (charges supplémentives)

Nom de la commune		SEPTÈMES LES VALLONS	
Nom-association ou gestionnaire		EJS - année 2013	
Nature	Détail	Type d'activité (cish, crèche, centre social)	Montant €
CHARGES DE PERSONNEL	préciser nom qualification, statut, fonction		
	NEANT		
	Détail		Montant TTC €
	Total charges du personnel		0
	préciser les modalités de calcul superficie, temps d'utilisation		hors taxe si mairie
	30% du montant des factures, au prorata de la surface utilisée (soit 2261,02 * 0,30)		678,30
FLUIDES			
	30% du montant des factures, au prorata de la surface utilisée. Soit : électricité 1031,06 * 0,30 et Gaz 5906,88 * 0,30		2 081,38
	EDF/GDF		
	téléphone		
	carburant		
	néant		
	néant		
	Détail		Total fluides
	Mise à dispo des locaux		2 759,69
	frais de location	Salle F.ROS (45 jours x 55,01€)	2 475,45
		Valeur locative	2 313,43
	assurance		
	superficie, type de local	158,5 m ²	57,06
CHARGES LOCATIVES	nom du propriétaire	mairie de Septèmes-les-Vallons	
	localisation	place de la mairie	
	modalités de calcul		
	Détail des travaux		Total charges locatives
			4 845,94
ENTRETIEN COURANT	factures d'entretien technique au prorata surface (soit 30% du total)		257,48
	Détail		Total entretien courant
			257,48
FRAIS DE RESTAURATION	Nbre de repas		
	coût unitaire *	2069	
		5,87	
		total frais de restauration	12 145,03
		Détail (préciser le maître et le mode de calcul)	
AUTRES	nettoyage	16,21€ l'heure, 260 h/an	4 214,60
		Total autres	4 214,60
		TOTAL GENERAL	24 222,73

Date, cachet et signature
 Septèmes, le 28 février 2014

Le Maire,

résultat :
 classe 86 - contrepartie volontaire
 classe 87 - contrepartie des contributions